

La construction de l'éthos dans le discours politique

Discours du président A. Bouteflika à l'assemblée nationale française le 14-06-2000

Charef Eddine Kaouadji

Doctorant

Faculté des Langues Etrangères, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

charafkaouadji@gmail.com

Cet article se propose d'analyser le discours politique à partir d'un corpus qui se réside dans une visite officielle d'un chef d'état dans un pays étranger, il s'agira d'analyser le discours prononcé par le président Algérien Abdelaziz Bouteflika devant l'assemblée nationale française lors de sa visite officielle le 14 juin 2000. L'objectif de cette visite est de réhabiliter les relations bilatérales avec la France ; dans ce discours plusieurs stratégies se déploient dans un processus de construction d'éthos dont : le régime narratif, l'utilisation d'un récit collectif, et le recours à une négation massive.

This article aims to analyze the political discourse from a corpus that resides in an official visit of a head of state in a foreign country; it will be from to analyze the speech delivered by Algerian President Abdelaziz Bouteflika to the French National Assembly during his official visit on June 14, 2000. The purpose of this visit is to rehabilitate bilateral relations with France; In this discourse, several strategies unfold in a process of construction of ethos including: the narrative regime, the use of a collective narrative, and the recourse to a massive negation.

Introduction

La communication est un protocole dont il est nécessaire de mesurer les repères pour attester la bonne exposition du message transmis. De ce fait, il est primordial de prendre en considération la situation communicationnelle afin d'assimiler le sens qui ressort de toute énonciation. La communication constitue un échange entre différents interlocuteurs qui se débattent dans le but d'émettre leurs points de vue sur des sujets qui présentent un intérêt d'accord ou de désaccord. Néanmoins, ce qui nous intéresse dans cette étude, c'est plus la communication à sens unique, où l'acte de transmission n'est pris en compte qu'au niveau de la diffusion, c'est-à-dire, qu'il s'achemine du locuteur à un auditoire qui n'a pas droit à la parole.

C'est le cas du discours politique, où l'énonciateur expose un pouvoir politique ciblant un public qui se positionne au rang de récepteur. Pour cela, l'homme politique emploie des procédés discursifs pour convaincre et persuader son auditoire pour que ce dernier adhère à ses propos. Ce mécanisme contribue à l'élaboration d'un éthos politique qui va favoriser la projection d'une image de soi, et par conséquent, faire naître chez autrui l'édification d'une certaine effigie de lui-même.

La notion d'éthos

En s'appuyant sur les travaux de Dominique Maingueneau, de Patrick Charaudeau et de Ruth Amossy, nous allons aborder la question de l'éthos, c'est-à-dire l'image de soi dans un discours donné et plus particulièrement dans le processus d'un rapport énonciatif entre l'orateur et son public.

Nous constatons que les définitions de l'éthos présentent dans les travaux de Charaudeau, de Maingueneau et de Amossy correspondent à notre analyse. Selon Maingueneau et Charaudeau l'éthos est défini comme étant *« l'image de soi que l'orateur produit dans son discours, et non de sa personne réelle »* (Maingueneau et Charaudeau, 238 : 2002), Charaudeau précise aussi que *« l'éthos en tant qu'image qui s'attache à celui qui parle, n'est pas un caractère exclusive de celui-ci, il n'est jamais que l'image surnommé de l'autre à partir de celui qui parle »* (Charaudeau, 88 : 2005).

Quant à Amossy, elle souligne que *« la présentation de soi permet au locuteur de construire une ou des identités dans le dynamisme de l'interaction »* (Amossy, 42 : 2015). Pensé comme tel, l'éthos devient le *« nexus »* du discours, entre autre l'objet de notre recherche. Dans cette investigation, nous nous proposons de réfléchir sur les stratégies discursives déployées dans le discours afin d'édifier des images du locuteur dont la visée illocutoire est de convaincre et de persuader son auditoire du bon choix, qu'il soit idéologique, politique ou bien d'intérêt général.

Dans ce corpus, il s'agira pour nous d'analyser le discours politique du président algérien Abdelaziz Bouteflika prononcé devant l'assemblée nationale française lors de sa visite officielle en France le 14 juin 2000. Une visite visant à rétablir les relations politiques entre l'Algérie et la France, il s'agit d'un discours politique s'adressant à des élus dans une assemblée générale étrangère.

Ainsi, ce discours viserait un auditoire non autorisé à rebondir sur les propos de l'énonciateur qui est de par son statut institutionnel président de la république Algérienne. A cet effet, Charaudeau (2005) nomme le discours politique comme le discours du pouvoir, en le considérant comme la principale arme pour aboutir au pouvoir. Dès lors, c'est vers lui que l'homme politique propose ses points de vue, ses convictions, et ses perspectives. Ainsi pensé, le discours politique du locuteur prête attention à sa situation d'énonciation car divers éléments sont déjà présents avant même la tenue du discours et se présentent au sein même de son discours, tels que la situation historique (le passé colonial entre les deux pays), l'appartenance politique et idéologique de l'auditoire, à savoir celle des élus issus des deux grandes familles politiques, autrement dit, la gauche et la droite française. Cet auditoire hétérogène pousse l'orateur à recourir à des tactiques discursives dont le but est de garantir l'adhésion de l'ensemble de l'auditoire, un objectif qui sera lancé par un processus communicationnel qui est la construction d'un éthos discursif.

C'est en se penchant sur les problématiques liées à l'éthos politique que nous envisageons de montrer comment le locuteur Bouteflika construit un éthos discursif à partir d'une image préalable.

L'image préalable dans le discours

Selon Amossy (2015), Aristote sollicitait toujours que l'on distingue entre la renommée d'un orateur et l'éthos qu'il construit au moment où il prononce son discours,

car pour lui, c'est le discours lui-même qui exerce une force persuasive pour convaincre son auditoire, surpassant ainsi l'image préalable qu'elle soit positive ou bien négative ; Isocrate quant à lui, voyait dans l'image préalable, un atout qui donnerait plus de crédibilité au discours comme à l'époque romaine, où la renommée d'une personne et ses données préexistantes (sa famille, sa place sociale, ses ancêtres) étaient tous des éléments envisageables susceptible d'octroyer une certaine crédibilité au moment de la présentation de soi, dès lors, L'orateur devient plus conséquent que le discours lui-même.

Dans les deux cas, il s'agit bien sûr d'une image que le locuteur façonne à partir des présupposés et des savoirs partagés avec son auditoire ; Amossy (2015) souligne dans ce sens que l'ethos préalable soit l'ensemble des éléments dont on dispose sur le sujet parlant lors de sa présentation de soi, résidant généralement sur sa renommée personnelle, sociale et son passé discursif.

Quant à Maingueneau, il part de l'idée que l'éthos discursif, et l'éthos prédiscursif sont deux notions indétachables, en notant que « *ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir* » (Maingueneau, 137 : 1993), il souligne aussi que « *même si le Co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'éthos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certains positionnement idéologique induit des attentes en matière d'éthos* » (2013).

Dans la construction de son éthos, le locuteur doit se référer à son image préalable. Alors quelles seraient les stratégies discursives qu'il va mettre en œuvre pour stabiliser ses stéréotypes positifs et éliminer ses stéréotypes négatifs ? Un président de la république est le représentant d'un état, et le porte-parole d'un peuple, c'est l'image préalable de l'état algérien et surtout sa relation avec l'état français qui est au centre de cet ethos prédiscursif, sachant que c'est la deuxième visite d'un chef d'état algérien en France depuis l'indépendance, succédant à celle de Chadli Benjdid en 1983.

L'image préalable des relations algéro-françaises

Des années après la fin de la colonisation française en Algérie, les allégories du passé guident continuellement les relations entre les deux anciens adversaires, en dépit des déclarations appelant au rapprochement. En effet, même si la volonté des dirigeants des deux pays favorisait le dépassement des questions faisant référence à la mémoire, cette volonté reste constamment embastillée dans des représentations identitaires qui sont loin d'être enterrées, ce qui a provoqué l'apparition de divers conflits entre les deux pays, surtout à partir du début des années 90. En s'appuyant sur des données fournies par le site internet voltaire.net.org, nous pouvons citer quelques événements :

- L'annulation du processus électoral par l'armée algérienne en 1991, critiquée par la France comme une atteinte à la démocratie.
- L'attentat à la station de métro St Michel à Paris, un attentat revendiqué par le GIA.
- L'affaire de l'airbus d'air France fin 1994, et lors duquel le chef du Quai d'Orsay Alain Jupé avait ordonné le départ immédiat de l'avion vers le territoire français, et ceci à l'opposé de l'avis des autorités algériennes, une décision qui a contrarié les relations bilatérales entre les deux pays
- la rencontre avortée entre le président Zeroual et le président Chirac en 1995, lors de l'assemblée générale des nations unies, une rencontre annulée par le chef d'état algérien à cause de la position ambiguë de la France envers la crise algérienne, en plus des

déclarations faites par des politiciens français accusant l'armée algérienne de commettre des massacres contre des civiles innocents.

- Les conditions liées à l'arrivée au pouvoir du président algérien Abdelaziz Bouteflika, des élections boycottées par tous les candidats à cette élection, et contestée implicitement par la France, le gouvernement socialiste de l'époque présidé par Lionel Jospin s'est dit « préoccupée par les circonstances dans lesquelles les élections se sont déroulées ». En effet, le chef du Quai d'Orsay a animé un point presse le jour même des élections, ainsi, a-t-il communiqué « Je me bornerai à dire que nous sommes préoccupés par la situation créée par divers événements des derniers jours, que nous continuons d'espérer que les aspirations à la démocratie du peuple algérien pourront s'exprimer dans un cadre pluraliste »¹ La réponse du Président algérien se fait devant des journalistes français une semaine plus tard en déclarant que « la France a intérêt de s'occuper moins des affaires de l'Algérie, et que cette forme de tutelle est inacceptable ».
- L'affaire aussi des Harkis et des pieds noirs, qui du point de vue français ont été dépossédés de leurs biens, ainsi que les dizaines de déclarations officielles glorifiant la colonisation.

Mais en dépit de cette tension dans les relations entre les deux pays, un certain apaisement s'est installé depuis l'arrivée au pouvoir du président algérien Abdelaziz Bouteflika comme nous montre les exemples suivants :

- Le 26/04/1999 le président français Jacques Chirac adresse un message de félicitation suite à l'élection du président algérien Abdelaziz Bouteflika.
- Le 02/05/1999 le premier ministre français Lionel Jospin déclare lors de sa visite au Caire que la relation avec l'Algérie est fondamentale pour la France.
- Le 19/06/1999 le ministre français de l'intérieur Jean Pierre Chevènement déclare officiellement l'augmentation du nombre de visas accordés aux ressortissants algériens lors de sa participation à Alger à la réunion des ministres de l'intérieur de la méditerranée occidentale, il a été reçu entre autres par le président algérien Abdelaziz Bouteflika.
- Le 14/07/1999 le président algérien Abdelaziz Bouteflika adresse un message de félicitation au président français Jacques Chirac à l'occasion de la fête nationale française, il a souligné aussi son souhait d'approfondir les relations bilatérales avec la France.
- Le 21/09/1999 La rencontre entre le premier ministre français Lionel Jospin et le président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'assemblée générale des nations unies.

Ces événements diplomatiques démontrent l'instauration d'un climat synonyme d'une relance dans les relations algéro-française, et démontrent aussi l'existence d'un ethos prédiscursif fort en la personne du président algérien Abdelaziz Bouteflika, et qui aux yeux de l'Elysée serait un atout fondamental pour le processus de rétablissement des relations bilatérales.

L'image préalable du locuteur A. Bouteflika

- Son expérience politique, étant ministre des affaires étrangères à l'Age de 26 ans
- Ses facultés oratoires réputées dans le monde entier
- Son admiration pour Napoléon Bonaparte et Charles de Gaulle
- Son habilité politique lui permettra d'instaurer une loi dite de concorde civile.

¹ Point presse animé par Hubert VEDRINE par le ministre des affaires étrangères français, lors de la conférence « euro-méditerranéenne » qui se déroulait à Stuttgart le 16 avril 1999

- Lors de son arrivée à l'assemblée, deux images préalables se sont déclenchées avant même la tenue du discours. Premièrement, la moitié des élus de l'opposition ont quitté la salle par « *devoir de mémoire* » envers les rapatriés et les harkis. Deuxièmement, alors que le discours était prévu en arabe, le locuteur A. Bouteflika le prononce en français, suscitant l'effet de surprise pour les élus qui ont commencé à enlever leurs casques de traduction pour l'écouter. Tous ces éléments contextuels montrent une idéologie qui s'ouvre après la conjoncture difficile de la dite décennie noire.

Protocole d'analyse

En procédant au traitement lexicométrique par le logiciel Trope 8.4 qui consiste au décompte des occurrences employées dans le discours et de leurs possibilités associatives, des environnements sémantiques se profilent. Parmi les résultats obtenus, certains nous ont interpellés comme le régime narratif, l'utilisation du récit collectif et l'emploi de la négation.

1. Le régime Narratif

Dans ces extraits narratifs, le locuteur raconte l'histoire pour en faire le bilan. Il emploie le procédé de la dilatation qui consiste à donner de l'importance à un fait ou un événement donné dans le but de faire adhérer son auditoire. Lisons ces extraits :

« A l'archevêque d'Alger, Mgr Dupuch, qui lui demandait les raisons pour lesquelles il prit, en juillet 1860, la défense des chrétiens à Damas, Abdelkader répondit en ces termes : *Ce que j'ai fait, je l'ai fait conformément aux obligations de ma foi et par respect pour les droits de l'humanité* ».

« Ce sont les frères Jean et Jérôme Taraud, pourtant favorables à la colonisation, qui, dans un élan de candeur, se demandèrent une fois si un tel système n'avait pas freiné l'évolution des pays placés sous sa tutelle, alors qu'ils auraient pu, sans lui, progresser normalement et à leur propre rythme ».

1.1 L'utilisation du syllogisme

Nous remarquons dans le premier extrait que le locuteur a utilisé ce qu'a appelé Aristote la théorie du syllogisme, cité par Amossy (2011), ce dernier souligne que le syllogisme est le meilleur moyen pour affirmer une vérité, et le noyau même de la logique, puisque sa conclusion aura des conséquences positives en matière de certitude.

Le syllogisme est formé de trois propositions, la première appelée majeure, la deuxième dite mineure, toutes les deux sont appelées prémisses, enfin la troisième de conclusion : si (B) est affirmé de l'ensemble (A) et (A) de l'ensemble ou de quelque (C), alors (B) est sûrement affirmé de l'ensemble (A), de la même manière que si (B) est rejeté de l'ensemble (A), et A affirmé de l'ensemble ou quelque (C), (B) est rejeté de l'ensemble ou quelque (C). Nous comprenons donc que le syllogisme produit un discours logique dont le but est d'arriver à une conclusion formelle par le biais d'une déduction, une stratégie discursive utilisée par le locuteur jouant sur l'implicite langagier comme nous allons voir dans cette extrait.

« A l'archevêque d'Alger, Mgr Dupuch, qui lui demandait les raisons pour lesquelles il prit, en juillet 1860, la défense des chrétiens à Damas, Abdelkader répondit en ces termes : *Ce que j'ai fait, je l'ai fait conformément aux obligations de ma foi et par respect pour les droits de l'humanité* ».

Si 1 ma foi → respect

(a) (b)

Si 2 respects → les droits de l'humanité

(b) (c)

Donc ma foi → les droit de l'homme

(a) (c)

En suivant ce schéma, nous déduisons que le locuteur voulait passer un message qui disait que la foi musulmane est en conformité avec les droits de l'humanité, et par conséquence les droits de l'homme.

1.2 L'utilisation de l'ellipse

Le même extrait transforme l'énoncé séquence en ellipse partielle ; en effet, le christianisme devient un rayon derrière l'astre solaire de l'islam qui par la figure de l'Emir Abdelkader atteint toute sa grandeur. Une figure d'inclusion qui permet de concevoir les deux religions musulmane et chrétienne comme analogues et complémentaires. En faisant référence à l'histoire comme nous venons de voir précédemment, le locuteur voudrait susciter chez l'auditoire des émotions capables de les faire réagir : une stratégie discursive de persuasion qui s'édifie sur le pathos l'un des trois registres de persuasion cités par Aristote et défini par Charaudeau et Maingueneau « *comme une notion utilisée pour signaler les mises en discours qui jouent sur des effets émotionnels à des fins stratégiques* » (Charaudeau et Maingueneau, 425 : 2002).

2. Le récit collectif par le biais du pronom personnel « nous »

Les linguistes estiment souvent que les pronoms personnels représentent des « figures vides » et qui se chargent d'une représentativité spécifique à chaque formulation. De ce fait, l'analyse des pronoms personnels se résulte de la pragmatique, et c'est ce que suggère la statistique lexical qui assigne les pronoms personnels dans la catégorie des « mots outils » et ordonne de les déporter de l'analyse en faveur des « mots pleins », autrement dit, les noms et les verbes. En effet, le linguiste se retrouve souvent dans la complexité d'affirmer avec certitude quel fondement prennent les mots outils. C'est le cas du pronom personnel « nous », que nous allons essayer d'analyser en montrant quelques extraits tirés de notre corpus. Le discours de notre locuteur se focalise essentiellement sur un récit collectif, ce dernier se réfère à maintes reprises à sa patrie et à son histoire, nommé aussi le récit constructeur, le locuteur s'exprime au nom de son peuple. Il emploie le pronom personnel « nous », mais un « nous » exclusif faisant référence à un « je + il(s) »

« La modernité à laquelle nous aspirons, Monsieur le Président, et qui relève pour nous d'un impératif de survie..... »

« C'est le combat démocratique s'est identifié, chez nous, à la survie même de l'Etat et de la société, recevant de ce fait sa légitimité et un surcroît de vigueur.... ».

« Nous pensons plus spécialement aux diverses formes de partenariat qui pourraient s'instaurer au niveau des entreprises publiques à caractère stratégique, Lorsque, pour notre part,

nous posons le problème de la dette, ce n'est pas pour nous dérober à nos obligations. Que nous demandons davantage d'esprit d'innovation dans la sphère où nos intérêts se rencontrent... ».

« Nous restons persuadés qu'elles constitueront l'étincelle d'où jaillira le déclic d'une coopération telle que nous la souhaitons aujourd'hui, une coopération purgée des relents empoisonnés du passé et fondée sur une réconciliation véritable entre nos deux peuples.. ».

En utilisant le « nous exclusif », le locuteur a des objectifs cachés liés à la construction d'un éthos. D'une part il donne une certaine image de l'Algérie dont il est le porte-parole officiel, et d'autre part il entend donner une image de sa propre personne en qualité de chef d'état, c'est ce qu'on appelle l'éthos collectif qui fait référence à un « je + l'Algérie ». Dans cette démarche, l'Algérie devient un sujet pluriel qui prend la parole à travers son représentant attiré, elle est le référent du « nous ». D'autres formes d'éthos collectifs se sont avérées tout au long de son discours, on a repéré dans son discours un autre « nous exclusif » où il fait référence à un « je + l'Algérie + les autres pays du Maghreb »

« Ça sera gagné autant que pour l'Europe en nous encourageant dans cette entreprise, trouvera en face d'elle un interlocuteur maghrébin fiable et constructif... »

« Nous devons, sans démagogie ni recherche du spectaculaire, adopter une méthode, une démarche planifiée comme celle, précisément dont l'Europe nous a donné l'exemple. L'Union Européenne ne s'est faite pas en un jour »

Nous avons aussi un « nous exclusif » où il fait référence à un « je + l'Algérie + les pays musulmans ».

« Dieu nous dit dans Le Coran, a proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes.... ».

Selon les principes de l'énonciation, le pronom personnel « nous » est une instance inclusive qui détermine un partage de la parole entre un « je » et un « tu/vous ». Mais l'usage que fait le locuteur est tout autre, nous voyons à partir des éléments discursifs que le « nous » utilisé par le locuteur est un « je » plus un tout autre qui exclut l'interlocuteur présent au moment, c'est-à-dire (le français), l'implicite est vite remarqué à partir d'un champ lexical qui voudrait simuler l'injonctif sous une connotation moralisante et sage.

Dans le fil de ce discours, le « je » apparaît comme le sujet de verbes marquant la volonté « je veux dire... ». Et d'opinion « j'en suis persuadé... », « je pense notamment à vos jeunes concitoyens d'origine algérienne.... », « je pense à l'importante.... ». À partir de ces extraits se dégage aussi un éthos individuel, celui d'un homme qui présente des idées et des initiatives à titre personnel, s'engageant dans une communication à la fois formelle (c'est le discours officiel), et personnel (il avance ses idées, ses croyances et ses projets).

Nous remarquons ainsi, comment un discours officiel peut manier un « nous exclusif » qui fait référence à un éthos collectif, et qui ne se contente pas de représenter un ensemble, mais contribue aussi dans sa parole à le construire et à lui conférer une identité comme nous l'avons vu avec le « nous exclusif », il montre en même temps qu'un éthos personnel peut également s'élaborer dans un discours officiel où l'orateur parvient à négocier son image d'homme politique, en dehors de l'image collective qu'il construit dans le maniement du « nous collectif ».

Nous déduisons par cette stratégie discursif, que le locuteur a su projeter deux images crédibles à son discours, celle d'une Algérie souveraine, et celle de sa personne autant que chef de cette nation, fraîchement élu, voulant accorder à la diplomatie algérienne un rôle plus important, surtout avec la France, moralisant en même temps que l'Algérie n'est plus l'Algérie d'autre fois, faisant référence à son passé colonial comme nous allons le voir dans cet extrait :

« Je n'évoquerai pas les facteurs géo-historiques et géostratégiques qui militent en faveur de cette perspective, Qu'il me suffise cependant de souligner que tous ces éléments réunis révéleraient très vite leurs limites et s'avèreraient lettre morte, s'ils n'étaient associés à une volonté politique et inscrits dans une démarche globale, où s'effaceraient les égoïsmes mesquins, les irritations épidermiques saisonnières, les malentendus lourds et persistants et, par-dessus tout, ces nostalgies d'une autre époque, promptes à se réveiller en, comme pour prendre une revanche dérisoire sur l'histoire », et aussi par rapport à sa décennie noir comme nous allons voir dans cet extrait « Mais l'Algérie renaît, elle émerge de l'épreuve, certainement plus forte et plus mûre, portant dans ses tréfonds l'espoir invincible d'un renouveau, tant au plan de sa cohésion nationale qu'à celui de la consolidation de son Etat républicain ».

Le locuteur souligne implicitement qu'il est l'homme de la situation actuelle en Algérie, insinuant le succès de son projet de concorde civile qui a fait sortir l'Algérie d'une (décennie noire), quand il rétorque la phrase (mais l'Algérie renaît) chose qu'ils n'ont pas pu faire avant lui les autres présidents, présupposant que l'Algérie renaîtrait avec lui, et s'ils veulent que les relations se rétablissent, c'est avec lui quelles se rétabliront, mais avec des conditions.

3. L'utilisation de la négation

Autre procédé discursif utilisé par le locuteur, c'est l'utilisation massive de la négation dans son discours, une des stratégies discursives qui sert à construire un ethos rhétorique.

«Le moment n'est-il pas venu d'atténuer cette pression, à la longue intenable et finalement contre-productive ?

«Mais, au fait, ne vivons-nous pas une époque charnière, où les remises en cause les plus osées et les plus inattendues sont devenues un de ses traits dominants ? ».

L'utilisation de la négation à partir d'une interrogation c'est ce qu'on appelle en science du langage « les formes d'interrogations négatives » ou bien « l'interro-négative ».

Ces formes d'interrogations sont généralement considérées comme des demandes de confirmation positive et même comme des questions rhétoriques, c'est-à-dire des interrogations qui ne visent pas à faire établir si la proposition est vraie ou fausse, autrement dit ce sont des interrogations ayant véritablement une valeur d'insertion positive.

Le but du locuteur est de faire adhérer l'assemblée implicitement à sa proposition sans leur laisser le choix d'accepter ou non. C'est une stratégie discursive jouant sur l'implicite langagier dans le but de construire un ethos personnel et crédible.

Autre forme de négation utilisée par le locuteur, est la négation par le connecteur « mais » comme nous allons voir dans cet extrait.

« Je n'évoquerai pas les facteurs géo-historiques et géostratégiques qui militent en faveur de cette perspective. Qu'il me suffise cependant de souligner que tous ces éléments réunis révéleraient très vite leurs limites et s'avèreraient lettre morte, s'ils n'étaient associés à une volonté politique et inscrits dans une démarche globale, où s'effaceraient les égoïsmes mesquins, les irritations épidermiques saisonnières, les malentendus lourds et persistants et, par-dessus tout, ces nostalgies d'une autre époque, promptes à se réveiller en certaines circonstances, comme pour prendre une revanche dérisoire sur l'histoire. Mais l'Algérie renaît, elle émerge de l'épreuve, certainement plus forte et plus mûre, portant dans ses tréfonds l'espoir invincible d'un renouveau ».

A partir du même énoncé qu'on a vu précédemment, nous constatons l'utilisation de deux formes de négations (ne ... pas) et le (Mais correctif) : au début de l'énoncé, il utilise une négation dont le rôle sémiotique est d'atténuer le ton agressif, des énoncés moralisants. La négation se dédouble ici dans le discours et s'adresse à un public algérien qui mesure cette intensité à travers ses systèmes de représentations et ses savoirs partagés avec l'orateur : le combat historique en commun, la décennie noire, ou alors l'ascendance historique de la France sur l'Algérie. Il utilise après cette énoncé négatif un « Mais » correctif, dessinant un modèle binaire suivant le schéma (thèse réfutée / thèse présentée), la négation ici intervient comme un premier mouvement d'une argumentation suivie de l'élément asserté placé en seconde position, cette dernière ouvre la phrase et sert à écarter un élément jugé négatif.

Cette construction s'inscrit dans la théorie de la polyphonie par la négation, selon des travaux menés par Ducrot (1978) sur la polyphonie par la négation, ce dernier constate que l'élément présent à gauche du connecteur « Mais » conduit l'argumentation vers une conclusion, que chacun pourrait l'interpréter comme il voudra, ça dépendra aussi du contexte de l'énonciation, tandis que l'élément à droite de l'énoncé se d'érige vers une conclusion opposée qui de l'aspect argumentatif reste plus forte que la première conclusion constatée. Cette combinaison concessive englobe deux énoncés, dont la divergence n'exclue pas l'autre, il s'agit d'une opposition indirecte marquée par la première conclusion.

S'agissant toujours de notre corpus, le choix de l'énoncé négatif en tête de phrase crée une sorte d'empathie avec l'auditoire, qui n'est pas heurté par un jugement agressif, mais plutôt nuancé, surtout que le but de cette visite s'inscrit dans un processus d'apaisement entre les deux pays, une stratégie discursive établit par le locuteur pour faire passer un message aux français qui disait que même si l'Algérie vient de subir une décennie noire qui l'a ravagée de l'intérieur, ils n'auront aucune chance de réveiller leurs nostalgies de l'époque est récupérer ce qu'ils ont perdu (l'Algérie française), en commençant l'énoncé suivant par le verbe « renaître », après un marqueur d'opposition « Mais », le but de cette stratégie discursive est d'attaquer une image préalable construite de l'imaginaire français de l'Algérie, notamment sa position ambiguë envers la crise algérienne, mais d'une façon diplomatique en quelque sorte.

Dans un autre extrait, nous remarquons la construction d'une analogie en plus de l'énoncé négatif.

« Retrouvailles, le mot, Monsieur le Président, n'est pas de trop puisque c'est la deuxième fois, en l'espace de quarante ans, qu'un Chef d'Etat algérien foule le sol de France et qu'entre la

dernière visite et celle que j'effectue présentement s'intercale la longue et indicible tragédie qui a ravagé mon pays, brouillant son image dans le monde et entravant sa marche en avant ».

La négation provoque ce double connotatif et permet à la phrase « en l'espace de quarante ans » de tisser des parallélismes entre le passé et le présent dans une sorte de fusion qui suscite dans l'esprit de l'auditoire plus d'un souvenir.

Cette espace de « *quarante ans* » prononcé par le locuteur retenti dans l'esprit de l'auditoire différemment que l'on soit français ou algériens connaissant l'histoire de la France, en effet cette énoncé ressemble à celui de Valéry Giscard d'Estaing prononcé lors de sa réélection en 1978 « *nous avons été trompés, on nous a trompés, j'entends encore à quarante ans d'intervalle cette réponse* ».

Le mot trompé est un implicite langagier, dont on peut mesurer le degré que par nos connaissances sur le gouvernement de vichy, le complot...etc., des éléments qui réalisent un parallélisme entre les collaborateurs du gouvernement de vichy qui traquaient avec les nazis et les harkis collaborateurs du gouvernement colonial. En utilisant la négation comme stratégie discursive le locuteur a ainsi légitimité son discours et a fait sortir son propre ethos, car la négation fait partie des organisations argumentatives de la rhétorique, son rôle est d'interpeller l'auditoire, ainsi quand la thèse réfutée est donnée en premier, elle laisse la phrase en suspens jusqu'à ce que la thèse que veut proposer l'orateur intervienne et soit ainsi mise en valeur comme on vient de le voir précédemment.

Conclusion

Dans sa profession de foi, le locuteur A. Bouteflika confirme son ethos préalable, à savoir son art d'orateur, en critiquant la France mais d'un ton moralisant, jouant sur les émotions et surtout sur l'implicite afin de ne pas perdre le principe de cette visite qui est la relance des relations bilatérales. Le locuteur A. Bouteflika tient aussi à mettre en avance un éthos collectif qui incarne l'Algérie et d'un éthos individuel qui symbolise un chef d'état légitime et crédible, ainsi le discours politique développe bien des stratégies pour garantir sa réussite illocutoire, l'enjeu est en effet de taille convaincre avec des arguments et persuader en procurant des émotions qui dessine de manière claire une image, un ethos signifiant et agissant sur l'auditoire.

Références Bibliographie

AMOSSY Ruth. (2011/2). *Des sciences du langage aux sciences sociales : l'argumentation dans le discours. A contrario*. (N : 16). p. 10-25. URL : <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-10.htm>

AMOSSY. Ruth (2015). *La présentation de soi, ethos et identité verbale*. Paris. puf.

CHARAUDEAU Patrick et Dominique Maingueneau (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Seuil.

CHARAUDEAU Patrick. (2005). *Le discours politique, Les masques du pouvoir*. Paris. Vuibert.

Dominique Maingueneau.(2013). *L'éthos : un articulateur*. CONTEXTES (En ligne) 13 / 2013. Mis en ligne le 20 décembre 2013. URL : <http://contextes.revues.org/5772> . DOI/10.4000/contextes.5772.



MAINGUENEAU Dominique. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, Écrivain, Société*. Paris. Dunod.

MAINGUENEAU Dominique. (2004). *le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*. Paris. Armand Colin.

Oswald Ducrot. (1978). *deux mais*. Cahier de linguistique 8: 109-120. DOI : 10.7202/800062ar